

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé

Case 148

146, rue Léo Saignat

CS 61292

33076 BORDEAUX Cedex

**DIPLOME D'UNIVERSITE D'OTOLOGIE  
ET D'OTO-NEUROLOGIE  
3<sup>ème</sup> Cycle**

UFR de rattachement : *UFR des Sciences Médicales*

**ARTICLE I - OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Perfectionnement concernant les moyens de diagnostic et de thérapeutiques médico-chirurgicales concernant la pathologie otologique et oto-neurologique.

**ARTICLE II - RESPONSABLE DU DIPLOME**

**Monsieur le Professeur Vincent DARROUZET**

*HOPITAL PELLEGRIN – TRIPODE*

*Service d'Oto-Rhino-Laryngologie*

*De Chirurgie Cervico-Faciale*

*Et d'ORL-Pédiatrique*

*Place Amélie Raba-Léon*

*33076 BORDEAUX Cedex*

*Tél. : 05 56 79 55 32*

*Fax : 05 56 79 87 80*

*E-mail : [vincent.darrouzet@chu-bordeaux.fr](mailto:vincent.darrouzet@chu-bordeaux.fr)*

**ARTICLE III - DUREE DE L'ENSEIGNEMENT**

La formation dure un an.

**ARTICLE IV - CONDITIONS D'INSCRIPTION**

- Médecins français ou étrangers en fin de spécialisation ou déjà spécialistes,
- ORL en formation (DES) ou diplômés,

**Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).**

Ayant obtenu une autorisation d'inscription délivrée par le responsable du diplôme, après examen du curriculum vitae et entretien personnel.

L'inscription administrative est ensuite prise par le service de la scolarité de l'Université (Scolarité D.U. Santé), sur autorisation du Président de l'Université et sur présentation d'un dossier conforme aux exigences réglementaires.

## **ARTICLE V - ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT**

L'enseignement est essentiellement théorique, délivrés en 3 sessions réparties de Janvier à Mai. Deux sessions ont un aspect pratique : une session de simulation consistant en une demi-journée de fraisage de l'os temporal incorporée à la session 2 et une deuxième d'imagerie de l'oreille sous forme d'atelier interactif sur un jour et demi, incorporée à la session 3.

## **ARTICLE VI - MODALITÉS DU CONTROLE DES CONNAISSANCES**

Il est organisé une session d'examen en Mai ou Juin avec session de rattrapage en Septembre. La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en :

- 1/ Une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM) et Question à Réponse Ouverte et Courte (QROC) d'une durée de 2 heures.
- 2/ Un examen oral (sous forme d'un entretien).

Chaque épreuve sera notée sur 20 avec une moyenne de 10 obligatoire.

Le jury de l'examen sera composé d'un minimum de trois membres dont au moins deux de rang A.

Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

## **ARTICLE VII - DROITS D'INSCRIPTION**

Formation initiale : 500€/an

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : 700€/an
- Reprise d'études financées : 700€/an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

## **ARTICLE VIII - DÉLIVRANCE DU DIPLÔME**

Le diplôme d'Université d'Otologie et Oto-Neurologie est délivré aux candidats admis sous le sceau de l'Université de Bordeaux et la signature de son Président.

**Création :** C.U.F.R du 19/10/1987  
C.U du 29/10/1987

**Modifications :** C.A. du 17/05/2002  
Conseil U.F.R. I du 22/05/2002  
Conseil UFR Sciences Médicales du 26/05/2011  
C.E.V.U. du 11/07/2011

**Augmentation du coût de la formation et modifications :**  
Conseil UFR Sciences Médicales du 08/04/2019  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/04/2019

**Suspension en 2022-2023 (1 an) :**  
Conseil UFR Sciences Médicales du 20/06/2022  
Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022  
**(Version 5)**

**ANNEXE**  
**PROGRAMME DU DIPLÔME D'UNIVERSITE. D'OTOLOGIE ET OTO-NEUROLOGIE**

**1- Audiologie et vestibulométrie**

Bases fondamentales de l'audiologie clinique  
Audiométrie dans le bruit  
VNG, verticale subjective, test haute freq., PEO : des outils indispensables  
Impédancemétrie multifréquentielle : une révolution dans le diagnostic des maladies  
pressionnelles  
L'examen clinique vestibulaire au quotidien

**2- Maladies vertigineuses**

Les fistules périlymphatiques : un diagnostic très difficile  
Le syndrome de Minor  
Maladie de Ménière : diagnostic et traitement  
VPPB et manœuvres libératoires

**3- Maladie du nerf facial : Paralysies faciales et Chirurgie du nerf facial**

**4- Les surdités et acouphènes**

Prise en charge des acouphènes  
Dépistage de la surdité de l'enfant  
Otospongiose et surdités de transmission à tympan normal : diagnostic et traitement  
Implants d'oreille moyenne et des implants cochléaires –  
Les complications de la chirurgie de l'oreille moyenne : que faire ?  
Tympanotomie postérieure et chirurgie du cholestéatome: comment faire ?

**5- Otoneurochirurgie**

Tumeurs du rocher et de l'apex pétreux  
Tumeurs non nerveuses de l'APC et schwannomes vestibulaires  
Otites externes nécrosantes

**6- Imagerie otologique et otoneurologique : atelier de formation sur un jour et demi**

Bases radiologiques et anatomiques  
Imagerie des surdités à tympan normal  
Imagerie du cholestéatome  
Imagerie des tumeurs du rocher  
Imagerie des surdités de l'enfant et bilan imagerie pré-implantation cochléaire  
Imagerie des maladies inflammatoires de l'oreille  
Imagerie des tumeurs de l'oreille et du rocher  
Imagerie des tumeurs de l'APC  
Imagerie des surdités de perception  
Imagerie des vertiges  
Imagerie des acouphènes pulsatiles

**7- Simulation chirurgicale : atelier de fraisage de l'os temporal sur une demi-journée**